

## Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

### Destinataire

- ☒ Récépissé de DT  
☐ Récépissé de DICT  
☐ Récépissé de DT/DICT  
conjointe

Dénomination  
Numéro/Voie  
CP/Commune  
Pays

VILLE DE MULHOUSE SERVICE DES EAUX  
61 RUE DE THANN  
68200 MULHOUSE  
FRANCE

N° consultation du téléservice : 2017032305075DA9

Référence de l'exploitant : 1712068237.171301RDT02

N° d'affaire du déclarant : PH020

Personne à contacter (déclarant) : HOLBEIN Patrick

Date de réception de la déclaration : 23/03/17

Commune principale des travaux : DIDENHEIM, 68350

Adresse des travaux prévus : RUE BELLEVUE

### Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : EST GrDF Alsace Franche Comté

Personne à contacter :

Numéro / Voie : 140 RUE GEORGES CHARPAK

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune : 51430 BEZANNES

Tél. :

Fax :

### Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_
- ☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m
- ☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : GA (voir liste des catégories au verso)

### Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

### Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints : Références : Echelle (1) : 1/200 Date d'édition (1) : Sensible : Prof. règl. mini (1) : Matériau réseau (1) :  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. \_\_\_\_\_ cm \_\_\_\_\_ cm

☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_\_)

☒ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

☒ (cas d'un récépissé de DT) Tous les tronçons dans l'emprise ne sont pas en totalité de classe A : investigations complémentaires ou clauses particulières au marché à prévoir.

☒ Les branchements situés dans l'emprise du projet et pourvus d'affleurant sont tous rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints.

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint

### Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

**NE PAS EMPLOYER DE PELLE MECANIQUE DANS LE FUSEAU D'INCERTITUDE DES OUVRAGES GAZ, HORS DECROUTAGE OU**

**ACCORD DE L'EXPLOITANT. VOIR EGALEMENT LES RECOMMANDATIONS TECHNIQUES JOINTES AU RECEPISSE**

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : §3.4; chapitres 4 et 5; Fiches Techniques

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : \_\_\_\_\_

Dispositifs importants pour la sécurité : Voir la localisation sur le plan joint

### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0247857444

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS du Haut-Rhin 0389301800

### Responsable du dossier

Nom : Mlle BENYAMINA Sabah

Désignation du service : DEM AFC GrDF

Tél : +330326894355

### Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom : Mlle BENYAMINA Sabah

Signature :

Date : 27/03/17

Nbre de pièces jointes, y compris les plans : 3

EST GrDF Alsace Franche Comté  
CELLULE DT-DICT

140 RUE GEORGES CHARPAK

51430 BEZANNES

France

Tél : +33389467840

Fax :



COMMENTAIRES IMPORTANTS  
ASSOCIES AU DOCUMENT N°  
1712068237.171301RDT02

### **Veuillez prendre en compte les commentaires suivants :**

En cas de réalisation d'Investigations Complémentaires réalisées à votre initiative en phase étude, par mesure indirecte (fouille fermée) en mode « passif » (sans raccordement aux ouvrages à détecter), nous attirons votre attention sur le risque potentiel d'approximation de la mesure.

En cas de doute sur la fiabilité de la mesure il est recommandé de procéder à des sondages de confirmation.

Si aucune profondeur minimale réglementaire de pose n'est indiquée dans la colonne «profondeur mini » à la rubrique « Emplacement de nos réseaux / ouvrages» du récépissé (CERFA N°14435) et si aucune profondeur spécifique n'est indiquée sur le plan, il y a lieu de considérer pour les ouvrages posés à partir du 23 octobre 2004 que la profondeur réglementaire de pose est au moins égale à 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression supérieure à 4 bar quel que soit l'emplacement, 0,80 m pour les canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous chaussée ou zone de stationnement existante, 0,60 m pour des canalisations exploitées à une pression inférieure ou égale à 4 bar et posées sous trottoir, accotement.

En toutes hypothèses :

- les profondeurs auxquelles ont été enterrés les ouvrages et branchements situés dans l'emprise du projet de travaux ont pu varier depuis la date de pose
  - l'incertitude maximale sur la profondeur d'un tronçon ou d'un branchement est relative à la classe de précision indiquée pour ce tronçon ou ce branchement.
- Par ailleurs, l'échelle et les dates d'édition sont mentionnées sur les plans. »

Les branchements sont identifiables par leurs affleurants visibles. S'ils ne sont pas cartographiés, ils se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, le fuseau de même largeur suit le tracé représenté. En conséquence, les techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications des chapitres §3.4 et § 5.2.7 et la fiche RX-DBG, et § 5.4.2 du guide technique V2 relatif aux travaux à proximité de réseaux.

Attention : Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret.

Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au dessus de la génératrice supérieure du réseau.

Responsable : Mlle BENYAMINA Sabah

Tél : +330326894355

Date : 27/03/2017

Signature : Mlle BENYAMINA Sabah

INFORMATION IMPORTANTE :

GRDF vous informe de la parution du nouveau Guide Technique de Travaux version 2 applicable au 1/1/2017 selon l'arrêté du 27/12/2016

**Les recommandations associées à ce récépissé de GRDF, font référence à ce nouveau guide.**

Le Guide Technique, constitue le fascicule 2 du guide d'application de la réglementation.  
Il contient des **prescriptions réglementaires écrites en rouge**.

Ce document est téléchargeable gratuitement sur le site de l'INERIS :

**[www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr/](http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr/)**

**Construire sans détruire / Guide d'application de la réglementation**



## Savoir identifier les éléments présents dans la rue et le réseau GRDF

### Les principaux objets représentés sur un plan

Les principaux éléments du mobilier urbain que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

|                          |                                 |                           |
|--------------------------|---------------------------------|---------------------------|
| <b>Trottoir, mur</b><br> | <b>Poteau Telecom/elec.</b><br> | <b>Avaloirs</b><br>       |
| <b>Accès, seuil</b><br>  | <b>Arbre</b><br>                | <b>Plaque d'égout</b><br> |
| <b>Bâtiment</b><br>      | <b>Borne incendie</b><br>       | <b>Plaque Telecom</b><br> |

### Les principaux éléments du réseau gaz que vous allez rencontrer sur le terrain sont :

|                                  |                        |                              |                        |
|----------------------------------|------------------------|------------------------------|------------------------|
| <b>Coffret gaz en façade</b><br> | <b>Dans la rue</b><br> | <b>Armoire gaz</b><br>       | <b>Dans la rue</b><br> |
| <b>Coffrets gaz Enterrés</b><br> | <b>Dans la rue</b><br> | <b>Regards (Bouches)</b><br> | <b>Dans la rue</b><br> |

### Dispositifs Importants pour la sécurité

(article R554-30 du code de l'environnement)

(Susceptibles d'être manœuvrés **uniquement** par l'exploitant en cas de dommage)

|                                                                                     |                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <b>Robinets (vannes) de réseau</b><br>                                              | <b>Dans la rue</b><br>Regards ronds, ovales ou chambre GAZ |
| Une plaque de signalisation jaune indique leurs positions, elle comporte un Numéro. |                                                            |

L'exécutant des travaux informe son personnel de la présence de ces organes de coupure et veille, pour ceux situés dans l'emprise du chantier, à conserver leur accessibilité et qu'ils ne soient pas dégradés ou rendus inopérants du fait de la réalisation des travaux (article R554-31 du code de l'environnement).

Les objets ne sont pas représentés à leur échelle normale.

## Savoir identifier les éléments présents dans la rue et le réseau GRDF (suite)

|  |                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Cette borne indique la présence d'un réseau MPC à proximité.                                                                                                                                                                                                                         |
|  | Les plaques de signalisation <b>rectangulaires</b> ou <b>rondes</b> fixées sur un mur permettent de déterminer la position d'un regard (bouche) de robinet et donc la présence d'un ouvrage. <b>Attention, les regards (bouches) peuvent être recouverts de terre ou de goudron.</b> |
|  | Dans un coffret, la présence d'un <b>détendeur</b> indique que le branchement est raccordé à un réseau en Moyenne Pression B.                                                                                                                                                        |

Conception Réalisation MISTIGIS - Mars 2017

## Lire et comprendre un plan GRDF

### Réglementation travaux



Ref.: 2R0D0812 - Photos: GRDF (Philippe Houssin) / D.R.



Ce document présente les éléments de lecture et de compréhension d'un plan de réseau gaz GRDF grande échelle (1/200° ou 1/500°).

À travers ce guide de lecture, vous trouverez les éléments composant les fonds de plan, la représentation des réseaux et des branchements gaz ainsi que les règles pour la localisation.



GRDF - Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros  
Siège social: 6 rue Condorcet - 75009 Paris - RCS Paris 444 786 511

Édition Mars 2017

## Lire et comprendre un plan GRDF

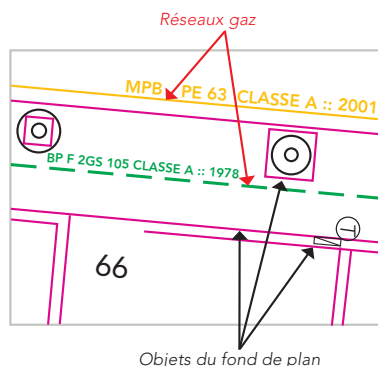
GRDF vient de vous remettre un plan au 1/200° ou au 1/500°.

### Éléments composant le plan

Le plan se compose d'un fond de plan (comportant des éléments de voirie et du bâti) et de réseaux de distribution du gaz.

Les réseaux gaz sont représentés selon deux nuances de vert et en orange selon la pression du réseau.

Dans le fond de plan, les bâtiments et les trottoirs sont représentés en noir, gris et magenta.

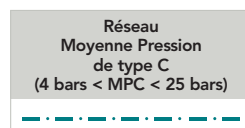
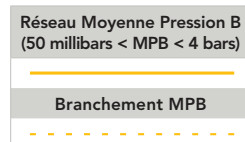
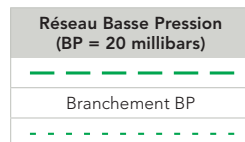


Dans l'exemple ci-contre, il y a deux types de réseaux gaz :

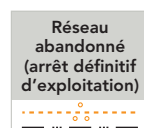
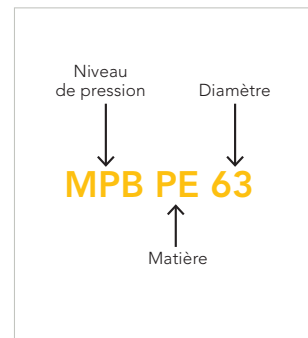
- Une canalisation de type BP en fonte ductile et de diamètre 105 mm.
- Une canalisation de type MPB en polyéthylène et de diamètre 63 mm.

### Les réseaux et branchements

#### Représentation



#### Texte au-dessus de la canalisation



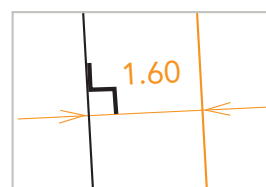
### Les cotations

Les cotations sont utilisées pour repérer au sol la position des canalisations en indiquant la distance entre les canalisations et des repères (mobiliers urbains ou façades d'immeubles) visibles, fixes, et durables sur le terrain.

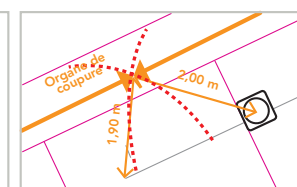
#### Ce qu'il faut savoir :

Les cotes peuvent avoir deux couleurs : la couleur noire ou la couleur du réseau. Un point du réseau peut être coté :

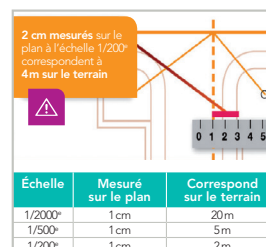
**a) Perpendiculairement au mur.**  
Le réseau MPB (en orange) est coté par rapport à un point perpendiculaire au mur.



**b) par triangulation** prises par rapport à 2 points ou plus. Le réseau MPB (en orange) est coté par triangulation prises par rapport à 2 points : l'angle du mur et le centre de la plaque d'égout.



### Échelle de présentation



#### Sur un plan au 1/200°

1 cm équivaut à 2 m sur le terrain. À l'aide d'une règle graduée (kutch), mesurez la distance sur le plan entre 2 points. Selon l'échelle, la mesure effectuée sur le plan vous permet ainsi de connaître la distance réelle sur le terrain.

Ex. : 4 cm sur le plan correspond à 8 m sur le terrain.



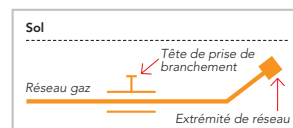
#### ATTENTION !

Il est impératif de vérifier l'échelle du plan remis grâce à la règle graduée indiquée sur le plan.



#### La profondeur

Sur le plan, elle est indiquée en mètres entre parenthèses dans les caractéristiques réseaux comme par exemple : **MPB PE 110 (0,70)...**



#### ATTENTION !

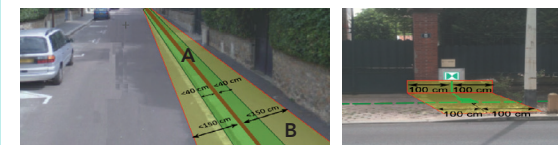
Certains accessoires et les extrémités de réseau peuvent être à une profondeur plus faible que celle du réseau.

## Localiser une canalisation GRDF selon sa classe de précision

### Pour les canalisations

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée. (exception à Paris, les réseaux GRDF sont en classe A, sauf indications contraires en classe B ou C)

| Classe de précision | Incertitude maximale de localisation. Le réseau ou tronçon se trouve, par rapport à sa position cartographiée, dans un fuseau :                                                                                             | Pour les tronçons de réseau qui ont une classe de précision différente de celle du plan, la classe de précision figure dans les caractéristiques réseau comme suit :                                                                                               |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inférieur ou égal à 40 cm pour les réseaux rigides en acier, cuivre, fonte ou tôle bitumée.</li> <li>• Inférieur ou égal à 50 cm pour les réseaux en PE (polyéthylène).</li> </ul> | Le terme CLASSE A est inséré en toutes lettres dans les caractéristiques associées aux tronçons en classe A. MPB PE 63 CLASSE A :: 2001. Des séparateurs de classe indiquent les limites des tronçons en Classe A<br><b>B   A MPB PE 63 CLASSE A :: 2001 A   B</b> |
| B                   | Inférieur ou égal à 1m50.                                                                                                                                                                                                   | Sans indication de classe dans les caractéristiques réseaux, le tronçon est en classe B par défaut, sauf indication classe C. (la classe B est parfois indiquée)                                                                                                   |
| C                   | La position du réseau ou du tronçon de réseau n'est pas connue avec précision.                                                                                                                                              | Série de ???, ou termes position incertaine, supposée, inconnue, approximative...                                                                                                                                                                                  |



### Pour les branchements

Tous les branchements présents dans l'emprise des travaux sont rattachés au réseau principal représenté et pourvus d'affleurants (coffrets ou regards [bouches]) visibles depuis le domaine public. S'ils ne sont pas cartographiés, les branchements se trouvent dans un fuseau inférieur ou égal à 1 m de part et d'autre par rapport à l'axe de l'affleurant identifié, en direction de la canalisation. S'ils sont cartographiés, ils sont dans une bande de 1 m de part et d'autre du tracé, ou dans une bande de largeur 0,5 m (0,4 m) de part et d'autre s'ils sont indiqués en classe A (ou CL A). En conséquence, les techniques de terrassement doivent être exécutées conformément aux indications §3.4, §5.2.7, la fiche RX-DBG et le §5.4.2 du guide technique Version 2017 relatif aux travaux à proximité de réseaux.

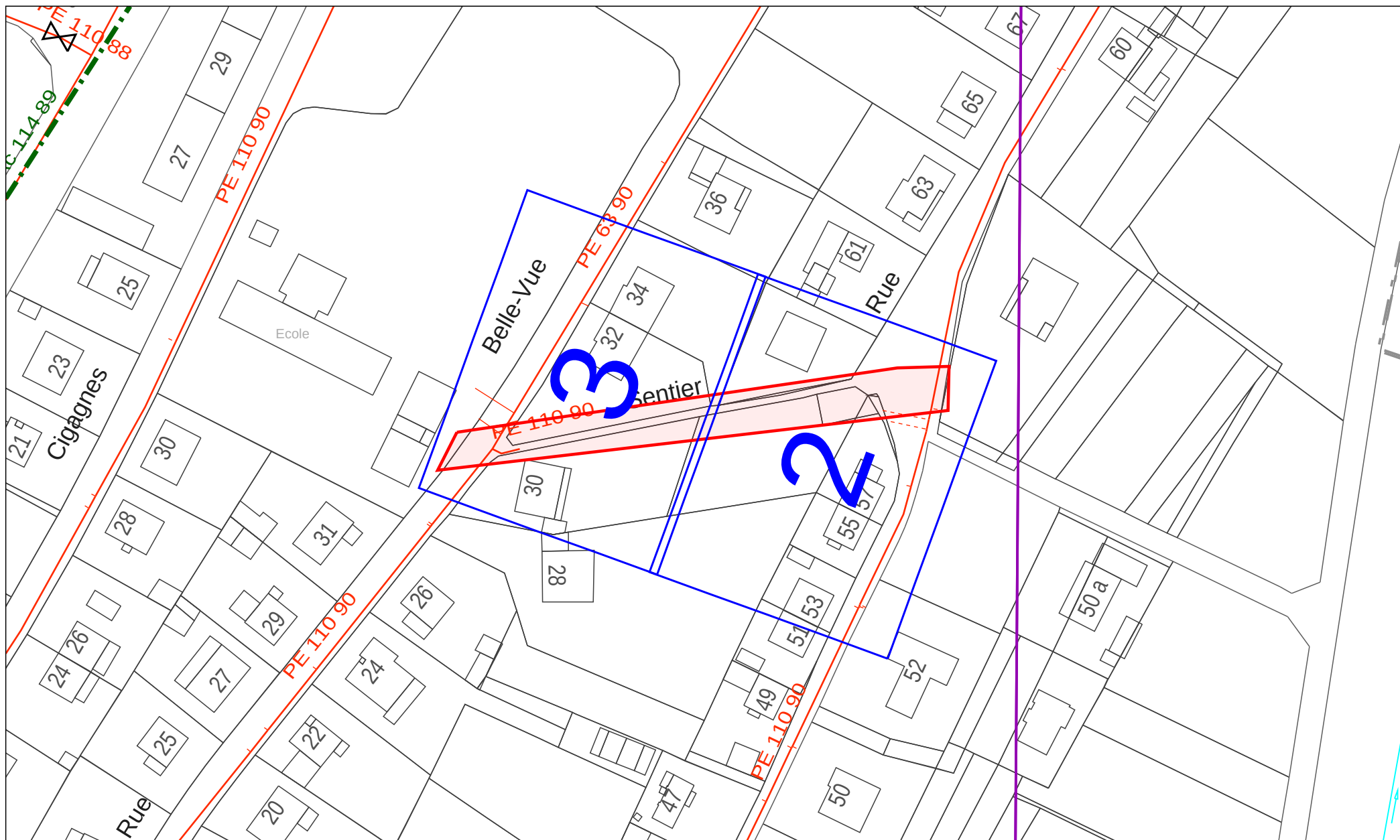


#### ATTENTION !

Le branchement peut être à une profondeur plus faible au niveau de la remontée vers le coffret et l'immeuble. Les prises de branchements se situent dans les 15 cm au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.



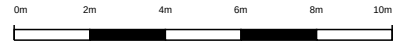
Ce plan représente l'assemblage des plans de précision ci-après.  
Il ne peut en aucun cas être utilisé pour repérer nos ouvrages.



# GRDF

Format: A3 Paysage

Echelle: 1:200



URGENCE GAZ Dommage à ouvrage  
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

## Lambert 2 étendu

972529.852 m,2314267.928 m,L2E

Coordonnées GPS

47.722 , 7.305



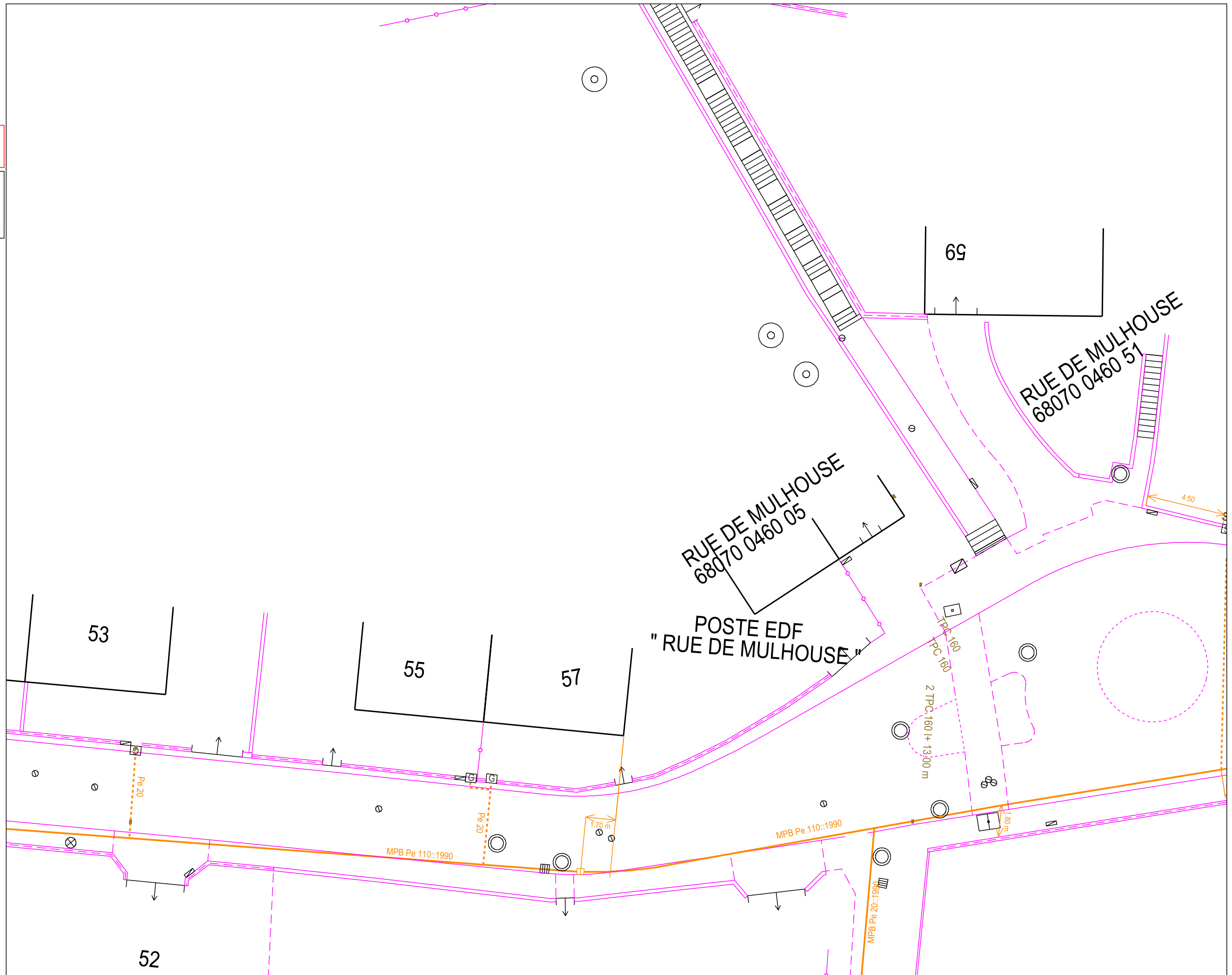
Utilisateur: TI4081

Commune: Didenheim

Date d'impression: 27/03/2017

Page 2 sur 3

Description :





URGENCE GAZ Dommage à ouvrage  
02 47 85 74 44

Autre Urgence Gaz 0800 47 33 33

Classe de précision :

Les réseaux figurant sur le plan sont rangés en classe de précision B à l'exception des tronçons pour lesquels une autre classe est précisée

Voir notice jointe Lire et Comprendre un plan GRDF

Lambert 2 étendu  
972479.354 m,2314286.308 m,L2E

Coordonnées GPS  
47.722 , 7.304



Utilisateur: T14081  
Commune: Didenheim

Date d'impression: 27/03/2017  
Page 3 sur 3  
Description :

